

2. Contribuables qui se sont prévalus de l'exemption fiscale pour frais de garde d'enfants en 1975: a) 263,794; b) \$132,562,000. Nous n'avons pas encore les renseignements pour l'année d'imposition 1976.

3. Au cours de l'année d'imposition 1975, 1,078,152 contribuables se sont prévalus de l'exemption fiscale pour participation à un plan enregistré d'épargne-retraite et le montant global a été de \$1,524,281,000. Pour la participation à un plan enregistré d'épargne-retraite dans le cadre d'un emploi ou d'un emploi autonome, aucune statistique n'est tenue ni pour le nombre de contribuables qui se sont prévalus de l'exemption ni pour le montant global de l'exemption fiscale. Nous ne disposons pas encore des renseignements pour l'année d'imposition 1976.

#### DÉFENSE NATIONALE—LES LOGEMENTS FAMILIAUX

Question n° 515—**M. Howie**:

Le 1<sup>er</sup> novembre 1977, combien d'unités de logements pour militaires mariés de la base militaire de Gagetown étaient a) inoccupées, b) occupées par des employés civils ou leurs dépendants?

**L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale):** a) 367; b) 159.

#### LES SOMMES DÉPENSÉES À LA RECHERCHE SUR L'ISOLATION DES CÂBLES ÉLECTRIQUES SOUS-MARINS

Question n° 696—**M. Howie**:

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1976, combien le Conseil national de recherches du Canada a-t-il consacré à l'isolation des câbles électriques sous-marins?

2. A-t-on demandé au Conseil de participer de quelque manière au choix du type d'isolation des câbles électriques qui relie, par le détroit de Northumberland, l'Île-du-Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick?

**M. Frank Maine (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie):** 1. Le CNRC fait présentement des recherches sur l'isolation des câbles électriques qui seront utilisés dans un milieu aqueux. Ce travail porte aussi sur les câbles sous-marins. Du 1<sup>er</sup> janvier 1976 au 16 novembre 1977, le montant dépensé par le CNRC à cette recherche est d'environ \$130,000.

2. Non.

#### L'HÔPITAL REINE-MARIE POUR ANCIENS COMBATTANTS À MONTRÉAL

Question n° 722—**M. Herbert**:

Comment le gouvernement entend-il disposer des dossiers médicaux des anciens combattants qui se trouvent actuellement au Queen Mary Veterans Hospital de Montréal quand ce dernier sera transféré aux autorités provinciales en décembre prochain?

**L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants):** Lors de la cession de l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, certains dossiers médicaux des anciens combattants seront conservés à l'hôpital et d'autres seront envoyés au Dépôt central des archives à Montréal. À l'avenir, lorsqu'il ne sera plus nécessaire de conserver ces

#### Demandes de documents

dossiers médicaux à l'hôpital, ils seront aussi remis au Dépôt central des archives.

#### L'INSPECTION DES BANQUES

Question n° 760—**M. Howie**:

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977, combien de banques ont fait l'objet d'une inspection de l'inspecteur général des banques, et combien d'infractions ont été relevées?

**M. Ed. Lumley (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1977, douze banques et la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal ont été inspectées par l'inspecteur général des banques et aucune infraction n'a été relevée.

\* \* \*

[Français]

#### QUESTION MARQUÉE D'UN ASTÉRISQUE

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel de la question n° 368 marquée d'un astérisque?

[Texte]

\*BUREAU DE POSTE DE RED DEER—LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Question n° 368—**M. Towers**:

1. Pour l'année financière 1976-1977, quel a été, à l'exclusion des facteurs, a) le coût total, b) le coût du temps supplémentaire au bureau de poste de Red Deer?

2. Pour la même année, quel a été, a) le coût total, b) le coût supplémentaire imputable aux facteurs au bureau de poste de Red Deer?

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** La réponse est la suivante: 1. a) \$495,842; b) 52,706.

2. a) \$459,265; b) 18,641.

**M. l'Orateur:** Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

[Français]

#### DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion portant production de documents n°s 2, 3, 4, 50, 51, 52 et 53?

[Texte]

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE AU DÉMÉNAGEMENT DU QUEEN MARY'S VETERANS HOSPITAL, DE MONTRÉAL

Motion n° 2—**M. Herbert**:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, mémoires, procès-verbaux, accords et autres rapports intervenus entre le gouvernement et la province de Québec au sujet du déménagement du Queen Mary's Veterans Hospital de Montréal.